
« Nous sommes amazighes » : le parcours d'un syntagme entre marqueur identitaire et revendication sociopolitique

Kamila Oulebsir-Oukil

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/glottopol/3483>

DOI : 10.4000/glottopol.3483

ISSN : 1769-7425

Éditeur

Presses universitaires de Rouen et du Havre

Référence électronique

Kamila Oulebsir-Oukil, « « Nous sommes amazighes » : le parcours d'un syntagme entre marqueur identitaire et revendication sociopolitique », *Glottopol* [En ligne], 39 | 2023, mis en ligne le 01 juillet 2023, consulté le 23 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/glottopol/3483> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glottopol.3483>



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°39 – juillet 2023

*Altera lingua ou la construction
sociale de l'altérité linguistique*

SOMMAIRE

- Elatiana Razafimandimbimanana et Gail Prasad : *Introduction.*
- Kamila Oulebsir-Oukil : « *Nous sommes amazighes* » : le parcours d'un syntagme entre marqueur identitaire et revendication sociopolitique
- Saskia Mugnier : *Surdité(s), langue(s) et altérité(s) : (re)constructions des altérités linguistiques*
- Matthieu Marchadour : *Allophones de France : réflexions sur l'idée d'une altérité linguistique à sens unique*
- Mariama Bayo Khalli : *La langue des parents d'élèves migrants et immigrés : entre exclusion et inclusion pour une coéducation plurilingue réussie*
- Mohamed Hattab : *Pratiques altéro-réflexives des futurs enseignants de FLE par rapport à leurs expériences alterlinguistiques*
- Massinissa Garaoun : *Principes et fonctions du hawəssəš, cryptolecte des minorités de genre et de sexualité du nord-Ouest marocain*
- Laure Gautherot et Odile Schneider : *Le discours public sur la langue équitable en genre en Allemagne : refus d'une altera lingua*
- Morgane Andry : *L'altérité dans les guides touristiques consacrés à l'insularité.*
- Gregory Miras : *Coping et agentivité : quand l'accent « étranger » s'invite dans les talk-shows*
- Philippe Chassé, Alizée Pillod : *J'ai un accent, moi ? les médias et les caractéristiques « atypiques » des personnalités politiques*
- Marika Kunnas, Mimi Masson, Meike Wernicke : *Stories and counter-stories from french second language researchers*
- Jésabel Robin : *La construction institutionnalisée de l'altérité en mobilité professionnelle : une réification bien pratique ?*
- Marie Le Mounier : *De l'Altera Lingua à l'Altera Imago : pour aller vers l'autre, il faut l'imaginer*

Compte-rendus

- par José R. de Arellano : Catherine Roth, 2022. *La Nation entre les lignes. Les Saxons de Transylvanie et la question des identités.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 625 p.
- par Louis-Jean Calvet : Salih Akin, *Introduction à la linguistique kurde*, éditions Lambert-Lucas, Limoges, 2023, 320 p.

« NOUS SOMMES AMAZIGHES » : LE PARCOURS D'UN SYNTAGME ENTRE MARQUEUR IDENTITAIRE ET REVENDICATION SOCIOPOLITIQUE

Kamila Oulebsir-Oukil

ENS-Bouzaréah, LISODIP, Alger

Lexique et sens

Considéré comme un point de saisie et d'attaque des corpus en analyse du discours, le lexique est intéressant de par sa dimension linguistique, en tant que catégorie, mais aussi et surtout dialogique en tant que carrefour de divers discours. Cette démarche relève de l'analyse de discours à entrée lexicale telle qu'elle est définie au départ par Jean-Baptiste Marcellesi comme « ensemble de propositions sur les mots ; elle est à entrée lexicale dans la mesure où le texte est attaqué à partir de " mots d'accès " » (1976 : 79). Mais c'est surtout au renouveau de ce type d'analyse proposé par Emilie Née et Marie Veniard en 2012 que nous nous attachons dans cet article. En effet, la démarche de l'entrée dans les textes par un « mot », considéré comme significatif d'une époque ou pris comme « mot-pivot », nous intéresse de prime abord. Nous défendons dans cet article l'hypothèse que le syntagme « nous sommes amazighes » condense non seulement un aspect identitaire mais qu'il est chargé d'un contenu idéologique et politique et fonctionne souvent dans un rapport dichotomique avec d'autres syntagmes affirmant une identité autre, à savoir l'identité arabe en Algérie. Il va sans dire que le sens octroyé à ce syntagme est tributaire également de ceux qui l'utilisent parce que « les mots peuvent changer de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient » (Haroche *et al.*, 1971 : 97). Les exemples sur lesquels porte l'analyse sont recueillis dans la sphère médiatique algérienne suite à des événements précis ayant suscité le débat sur l'identité et que nous précisons au moment opportun.

Vers une construction des discours sur l'identité du groupe

Le discours emploie de nombreux noms et adjectifs capables de désigner l'identité des humains qu'elle soit celle des individus ou celle des groupes. Michelle Lecolle (2016) propose quelques critères concernant l'opération de cette nomination identitaire. En effet, cette identité catégorise d'une manière savante ou pas en fonction du discours dans lequel elle se déploie. La dénomination se fait donc en fonction de l'aspect religieux (musulman), du statut socio-économique (bourgeois), socio-professionnel (retraité), social (immigré), ou en fonction du genre (femme vs homme), de l'âge (vieux vs jeune), de la nationalité (Algériens), ou encore

d'une autre catégorie, celle des noms collectifs (parti, population) qui décrivent le rapport entre individus et groupes. Ces catégories « fonctionnent comme de véritables labels identitaires », et « les discours configurent ou reconfigurent l'identité des référents concernés – individus et groupes –, voire même la créent, par l'acte de langage qu'est la nomination ». (Lecolle, *op. cit.*, en ligne).

Nous rappelons, à juste titre, l'apport de Barth (1969) sur l'identité des groupes. En effet, il considère que l'identité ethnique est une auto-attribution et une identification par les acteurs d'une catégorie, ce sont eux qui choisissent telle ou telle identité et créent des frontières ethniques. Dans ce sens, un groupe ethnique se forme autour d'une frontière entre le groupe auquel on appartient et l'autre groupe et non par rapport à un contenu culturel. C'est dans ces frontières que s'élaborent les interactions entre membres de groupes différents. L'auteur propose de distinguer entre les groupes d'appartenance et les groupes de référence. Les premiers renvoient à la racine et aux origines. Les seconds renvoient au fait de se démarquer de son appartenance d'origine pour intégrer un groupe ayant des valeurs qui correspondent mieux au membre. Ce sont des collectifs desquels les membres se rapprochent pour s'y identifier.

Considéré comme un nom collectif humain attribut, le vocable *Amazighe* est perçu comme faisant partie des noms plus « brûlants » que d'autres (Lecolle, *op. cit.*) dans le sens où il est au fondement d'une réflexion sur la question identitaire. Ce vocable engage aussi des considérations idéologiques, historiques et politiques qui ne laissent pas place à l'unanimité en Algérie. Ce vocable porte sur l'appartenance ethnique considérée comme un qualificatif qui sert à « désigner une communauté formée par des individus partageant, à des degrés divers, des caractéristiques physiques et culturelles qui leur permettent de se différencier des autres groupes sociaux. » (Kohler, 2004 : 147). Ces noms collectifs humains reflètent des réalités problématiques et désignent des groupes humains pour le moins disparates. Ils construisent, de par le lien appartenance-identité, le rapport à l'altérité.

Le discours identitaire se caractérise par son caractère revendicatif, il s'adresse aux autres, à cet Autre qui n'a pas la même identité. Affirmer une identité, c'est affirmer la non-appartenance à une autre identité, pour ne pas dire refuser l'appartenance à une autre identité. Dans ce sens, « le discours identitaire, parce qu'il s'adresse à un double auditoire, doit, pour être intelligible, se fonder non tant sur des réalités locales que sur d'autres discours, dont il réélabore le contenu en jouant sur certains éléments structurants, reconnaissables par toutes les parties » (Kohler, *Op.cit.* : 148). C'est aussi un discours qui assure la cohésion du groupe :

Le discours identitaire joue un rôle essentiel dans la « communautarisation »¹ des groupes au sens wébérien du terme, c'est-à-dire dans l'affiliation des individus au groupe et dans la mise en œuvre d'actions communes à ses membres sur la base d'une prise de conscience de certains liens particuliers (origine ancestrale commune, symboles partagés ou caractéristique physique commune) (Boudet, 2005 : 23).

Cette cohésion du groupe est garantie par la langue qui entre dans la constitution d'une identité collective relative à une communauté. Elle est le lieu de l'intégration et de la négociation de l'identité. Néanmoins, il faut observer le lien complexe existant entre identité et usage de cette langue, c'est-à-dire le discours. C'est donc le discours, et non seulement la langue, qui participe à la construction d'une identité discursive en fonction de l'identité de ses usagers car

ce ne sont ni les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les

¹ Nous reprenons l'orthographe qui apparaît dans la citation d'origine.

mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour expliquer, pour persuader, pour séduire (Charaudeau, 2001 : 343)

Le groupe définit son identité dans des « constructions dont les fondations sont déterminées par les situations dans lesquelles elles sont érigées, par les rapports de pouvoir qui sont alors noués et les efforts entrepris pour les modifier » (Martin, 1982 : 583). Cela confirme l'idée selon laquelle les affirmations identitaires ne sont pas dépourvues de considérations politiques et idéologiques émanant du contexte dans lequel elles fonctionnent.

Les travaux menés sur la dimension identitaire (Canut 2006, Charaudeau 2001, 2009) et particulièrement sur la dimension ethnique (Krieg-Planque 2002) ou la nomination de groupes humains (Lecolle 2016) montrent que le discours est le lieu de l'exercice de cette identité. Le discours n'est pas simplement considéré comme le support porteur des unités renvoyant à l'identité mais il participe à la construction du sens, à la détermination et à l'orientation des enjeux relatifs à la nomination identitaire.

La cause amazighe en Algérie : les origines d'un débat

Le tamazight en Algérie a le statut de langue nationale depuis les années 2000 et officielle dans la dernière Constitution révisée en 2016. C'est la première langue d'une importante communauté à côté de l'arabe considéré comme première langue de l'échange. Le tamazight compte plusieurs variétés et contribue avec l'arabe, le français et l'anglais à définir une situation plurilingue complexe du pays².

La cause amazighe renvoie aux séries de revendications qu'avait exprimées la communauté amazighe en Algérie depuis les années 1980 dans la région de la Kabylie. En réalité, c'est à partir de 1949 avec la crise berbériste que la question identitaire et linguistique est devenue un enjeu politique en Algérie. C'est le conflit entre deux mouvements du Parti du peuple algérien fondé en 1937 par Messali Hadj qui fait éclater deux visions : celle de l'arabo-islamisme et celle de l'Algérie algérienne. Le 20 avril 1980 correspond au *printemps berbère*, l'ensemble des événements et manifestations réclamant l'identité et la culture amazighes. Le 18 avril 2001 correspond au *printemps noir* déclenché par une série d'actions notamment le décès du jeune lycéen Massinissa Guermah âgé de 18 ans dans un affrontement avec la Gendarmerie nationale à Beni Douala à Tizi-Ouzou en Kabylie dans la même journée. Trois jours après, des lycéens se dirigeant au stade municipal d'Amizour³ pour leur séance de sport en compagnie de leur professeur ont été interpellés par la gendarmerie, ce qui a déclenché une mobilisation massive des habitants de la région et a élargi le circuit des marches que la Kabylie avait observées. Durant des semaines, les marches civiles se sont transformées en un mouvement de protestation dans lequel plusieurs citoyens kabyles ont été tués lors des affrontements avec les forces de l'ordre. Ces manifestations et ces affrontements ont duré plus de trois mois qui se sont soldés par un bilan lourd, une ouverture des négociations et une partie des revendications satisfaites par le Gouvernement algérien de l'époque.

Le débat mené pour le tamazight est toujours d'actualité en Algérie. Ce qu'il faut souligner c'est que le statut de cette langue a changé ces dernières années et que plusieurs avancées sont réalisées en ce qui concerne son enseignement et son intégration dans la production scientifique et artistique.

² Voir les travaux algériens ou étrangers sur la réalité sociolinguistique du pays (Abbès Kara 2010, Rahal 2004, Morsly 1995, Taleb Ibrahim 2004, Chachou 2013 et bien d'autres) et ceux portant sur la question de l'identité dans le contexte algérien (Cheriguen 1998, Arezki 2008,) et sur la construction de l'identité en discours (Oulebsir-Oukil 2018, entre autres).

³ Une commune de la wilaya de Bejaia en Kabylie.

Ce qui nous intéresse dans le discours produit sur la revendication de cette identité à laquelle nous nous intéressons dans cet article, c'est moins le contenu idéologique et politique relatif à cette question que son déploiement et son insertion dans les discours afin de construire le sens d'une identité collective. En fait, nous voudrions étudier la construction du sens du syntagme « nous sommes amazighes » et non sa valeur argumentative. Notre analyse est orientée de façon à déceler ce qui, dans le discours, permet de poser les fondements sémantiques de ce syntagme.

L'espace d'un discours sur l'identité

Dans cette partie, nous présentons le corpus sur lequel se base cette étude et les concepts d'entité et de formation discursive thématique que nous utilisons pour rendre compte de sa description.

Les discours convoqués pour étudier le syntagme « nous sommes amazighes » relèvent d'un espace discursif précis et sont classés dans ce que Maingueneau appelle une formation discursive thématique :

Une manière différente de construire une formation discursive, c'est de l'organiser non à partir d'une instance productrice mais à partir d'un thème (de quoi est-il parlé ?) qui prend habituellement la forme d'une expression nominale à article défini : « la drogue », « l'euthanasie », « la guerre en Afghanistan »...[...] Parmi les catégories les plus couramment utilisées en analyse du discours, on peut évoquer ce que l'on peut appeler les entités, les scénarios, les propriétés, les événements et les nœuds. (2014 : 73).

A l'intérieur de ces formations discursives thématiques, l'on définit les entités comme des thèmes construits, entre autres, à partir d'une entité « centrée sur des *humains* ou des êtres doués de propriétés anthropomorphes » et qu'il s'agit d'appréhender « à travers des fonctionnements discursifs, et non comme l'expression de réalités qui seraient en amont, hors du langage » (Maingueneau, *op.cit.* : 74, c'est l'auteur qui souligne en italique).

De ce fait, et suivant le même classement, l'espace discursif est appréhendé comme les discours qui interagissent dans une conjoncture donnée. C'est précisément quand

[...] sur un même espace, on rapporte les énoncés à la construction et à la préservation de diverses identités énonciatives qui sont en relation de concurrence, au sens large : leur délimitation réciproque ne passe pas nécessairement par une confrontation ouverte (Maingueneau, 2014 : 66).

Nous avons choisi de travailler sur des discours mettant en relief l'exercice de cette identité collective. Nous avons donc fait une entrée dans les discours à travers ce syntagme pour l'analyser non seulement sur le plan de la morphologie lexicale ou dérivationnelle mais aussi sur son fonctionnement sémantique et discursif. En effet, à travers notre syntagme, il s'agit pour nous de nous intéresser au mot comme

unité circulante. La question du sens lexical et d'une valeur d'usage du mot dans le discours, de moindre pertinence, semble écartée au profit d'un sens contextuel et énonciatif – le mot prend sens ou perd son sens originel d'un énoncé à l'autre, circulant dans des espaces – les discours de presse – aux frontières poreuses et aux formations discursives hétérogènes (Née et Veniard, 2012 : 19-20)⁴.

⁴ Voir le texte de l'article où les deux auteurs se basent sur quelques études menées sur les discours de l'espace public, en l'occurrence celles de Moirand (2007), Fiala et Ebel (1983), Krieg-Planque (2009), Siblot (1993), qui étudient « la manière dont le discours et ses fonctionnements (circulation, commentaires métalinguistiques/-discursifs, dialogisme) sont partie prenante de la construction discursive des événements sociaux » (Née, Veniard, *op.cit.* : 19).

Nous comptons donc analyser l'entrée et le fonctionnement du syntagme « nous sommes amazighes » pris comme entité au niveau des discours qui circulent dans l'espace public algérien. Notre corpus s'est constitué à travers une collecte des occurrences du syntagme « nous sommes amazighes ». Nous avons lancé une recherche du syntagme dans les moteurs de recherche pour collecter différents discours. Nous avons isolé un ensemble d'énoncés de tous genres :

- discours de la presse algérienne francophone (deux passages);
- discours des blogs (cinq passages) ;
- discours des commentaires diffusés autour des articles de presse ou sur des vidéos youtube (cinq passages).

La recherche du syntagme « nous sommes amazighes » comme porteur et vecteur d'identité en Algérie nous a permis de mettre la main sur un ensemble d'énoncés qui emploient ce syntagme pour le moins problématique. Pour constituer le corpus sur lequel porte l'analyse, nous retenons un seul critère. Il s'agit de l'emploi significatif du syntagme à travers les commentaires qui l'accompagnent. Nous entendons par emploi significatif la façon dont les acteurs sociaux utilisent le syntagme comme marqueur de leur identité et comme unité ayant des fondements idéologiques et politiques que nous tenterons d'élucider à travers nos analyses. La date de production de ces discours, leur genre ou encore les événements qui les ont déclenchés sont pris comme des éléments importants dans l'analyse mais ne constituent pas forcément des critères de sélection de nos exemples. De plus, l'identité des locuteurs est difficile à connaître vu que nous travaillons sur des données postées en ligne (blogs et commentaires). De ce fait, nous parlerons dans nos analyses de l'identité et du positionnement des locuteurs quand cela est précis et explicite.

Ce corpus est caractérisé par une hétérogénéité des données, du point de vue de leurs genres, en vue d'une exploration, plus ou moins fine, des discours employant le syntagme dont nous cherchons la construction du sens.

Du point de vue formel, nous précisons que les passages, notamment ceux extraits des blogs et des commentaires, n'ont subi aucune correction orthographique ou autre et que nous les avons transcrits tels quels. Pour les besoins de cette étude, nous n'avons travaillé que sur la composante discursive de ces discours extraits des blogs et des commentaires en ligne⁵. Nous surlignons en gras les occurrences sur lesquelles nous nous arrêtons dans nos analyses.

Entre qualification et dénomination : les fondements d'une revendication identitaire

L'objectif de ce travail est de montrer comment le discours, véhiculant les représentations sur le monde, et pris comme un performatif d'action sur le monde, construit cette identité collective portée par le syntagme « nous sommes amazighes ».

L'identité amazighe est, dans le discours de notre corpus, une revendication au fondement très solide et surtout enracinée dans l'imaginaire du peuple :

- (1) **À l'autoritaire et démagogique expression** « nous sommes arabes, nous sommes arabes, nous sommes arabes », prononcée de manière **provocatrice** et **arrogante** par le premier président Ahmed Ben Bella au tournant de l'indépendance nationale, répond, par une **négation** de la réalité identitaire en une volonté de repli sur soi et de **ghettoïsation** ethnique, toute une région par une **obsession** « nous ne sommes pas arabes, nous sommes amazighes ». (<https://www.algeriepatriotique.com>, 25 /12/2017)⁶

⁵ La composante technodiscursive n'a pas été prise en charge dans nos analyses.

⁶ Toutes les transcriptions du corpus apparaissent telles quelles, sans modifications de notre part.

Ce passage explique les fondements d'une crise identitaire vécue au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. En effet, le premier Président Ahmed Ben Bella⁷ avait affirmé, d'une manière catégorique, l'identité arabe de l'Algérie. Ce discours est qualifié d'officiel, c'est un discours constituant (Maingueneau et Cossutta, 1995) puisqu'il est prononcé par cette instance politique reconnue. Le Président Ben Bella défendait l'idéologie arabo-baathiste puisqu'il a adhéré au panarabisme au lendemain de l'indépendance algérienne. Ce discours fait écho à ce que stipule la Constitution nationale algérienne : « L'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain » (préambule, texte de la Constitution, 2008). Le syntagme « nous sommes arabes » qualifié d'*autoritaire* et *démagogique* mobilise un champ lexical particulier relatif à la polémique qu'il suscite : il est prononcé d'une manière *provocatrice* et *arrogante*, pour une *négation d'une réalité identitaire* et une *ghettoïsation ethnique*. Nous pensons que ce dernier syntagme fonctionne, par effet dialogique, avec un autre syntagme utilisé dans le contexte français par M. Valls en 2015⁸, repris et critiqué massivement par les médias à ce moment-là et dont voici un extrait :

La discrimination positive ou la ségrégation positive ne sont qu'un élément d'un tout : la refonte d'un pacte national d'intégration. La ségrégation territoriale, sociale, ethnique, voire religieuse s'aggrave. J'ai même parfois parlé d'apartheid car c'est vraiment le sentiment que l'on peut avoir dans certains endroits.

Moyennant ce champ lexical ainsi que les vocables *négation* et *ghettoïsation*, le discours construit le sens du syntagme « nous sommes amazighes » pour refléter une *obsession*, celle d'une revendication chère à une *région*⁹ et fondée sur la négation d'une identité et son exclusion à travers : « nous ne nous sommes pas arabes ». Les commentaires qui accompagnent les syntagmes relatifs à l'identité du peuple algérien permettent de construire le discours autour de l'identité de l'autre par :

- simple qualification (*autoritaire, provocatrice, démagogique, arrogante*) rattachée, sur une échelle de péjoration, à l'arabe ;
- affirmation d'un comportement, celui de l'*obsession* à considérer l'Algérie comme amazighe. Ainsi, nous sommes face à une dichotomie au fondement polémique : « nous sommes amazighes » ne circule que s'il s'oppose à « nous sommes arabes ».

(2) Ould-Abbès à Naïma Salhi : « **Nous sommes des Amazighs depuis 5000 ans** »... Les Algériens sont des Amazighs depuis 5000 ans. (www.algeriepatriotique.com, 16/2/2018).

Le discours tenu par Ould-Abbes, ancien Secrétaire général du premier parti politique du pays, à savoir le Front de libération nationale, créé au déclenchement de la révolution en 1954, annonce avec fermeté le caractère amazigh du pays. En effet, il s'agit d'un contre-discours répondant à des propos tenus par la députée N. Salhi sur son refus de l'identité amazighe. L'énonciateur construit sa réponse sur un ton d'évidence en rappelant l'Histoire, il affirme que *les Algériens sont amazighs depuis 5000 ans*. Au plan énonciatif, le pronom personnel *nous*, avec ici une valeur inclusive, cède la place au désignant *Algériens*. Le locuteur, qui reprend la même phrase pour insister avec changement de pronom, s'absorbe dans une énonciation collective, celle qui lui permettra de mieux défendre une identité groupale.

⁷ Premier Président de l'Algérie indépendante (de 1962 à 1965).

⁸ Voir notamment cet article qui fait usage du syntagme ghettoïsation ethnique : <https://lelab.europel.fr/apartheid-territorial-social-et-ethnique-une-formule-chere-a-manuel-valls-20450>

⁹ Il faut préciser que la revendication dont il est question dans cet article est celle de l'identité amazighe observée dans la région de la Kabylie en Algérie même si cette identité déborde de ce cadre régional et concerne notamment toute la région de l'Afrique du Nord.

(3) « **le problème et le malentendu** entre vous (berbéristes) et nous (arabes algériens), c'est que vous, votre définition et votre conception de l'identité (selon votre agenda et votre tactique) est **raciste et racaliste**, comme si vous croyiez à **la pureté raciale** malgré les changements... ». sachez monsieur que **le peuple de l'Afrique du nord est dans sa quasi majorité amazigh** (commentaire sur l'article « le non-dit du conflit identitaire », 25/12/ 2017)

(4) Oui en Algérie : **on est des Berbères** donc on est des Africains Blancs (Nord Africains et Chamites). **Tous les Algériens sont Berbères** Donc tous les Nord Africains sont Berbères... **Je suis Berbère Africain**, je suis Français Européen, je suis Chamite, je suis Blanc et Musulman Mais **je ne suis pas arabe**. En Afrique du Nord : il n'y a pas d'arabes. (BZG France Afrique du Nord Berbère Imazighen TV, commentaire sur une vidéo de youtube <https://www.youtube.com/watch?v=RvxZBV1Km00>, 20/4/ 2017)

Le discours tenu par ces deux commentateurs restitue les origines d'une crise identitaire. Les vocables tels que *problème*, *malentendu*, *raciste*, *pureté raciale* et la négation *je ne suis pas arabe* mettent en place le conflit existant entre une identité arabe et une identité amazighe à travers :

- l'utilisation des dénominations : *problème*, *malentendu* qui annoncent la nature équivoque de la question identitaire ;
- l'utilisation des qualificatifs concernant ce rapport à l'altérité : *raciste*, *raciale* pour nier l'existence d'une identité arabe afin d'assoier un discours qui reconnaît l'identité amazighe comme seule légitime pour toute la région, celle de l'Afrique du Nord : *le peuple de l'Afrique du Nord est amazighe*, *En Afrique du Nord*. En effet, l'Histoire affirme une origine berbère de la nation algérienne et beaucoup d'historiens relient l'étymon berbère à cette même origine. (Cheriguen, 2008). Sur un fond dialogique, la réfutation par la négation, dans *il n'y a pas d'arabes*, *je ne suis pas Arabe* est ici l'expression du refus du discours officiel, celui de la Constitution algérienne, précédemment cité (exemple 1). Ainsi, le va et vient entre l'affirmation d'une identité et le refus de l'identité de l'Autre participe de la mise en place du sens de ce syntagme. Ce dernier est construit sur une évidence historique qui est l'origine berbère de l'Afrique du Nord dont se servent ces locuteurs pour affirmer leur identité.

Le discours sur l'identité collective amazighe tel qu'il s'exprime en Algérie est aussi un discours qui fait appel à des écrits historiques célèbres, ceux qui défendent la cause des *opprimés* :

(5) Mon âme est amazighe, les préceptes qui **l'étouffent**, pendant des siècles, sont arabo-islamiques... **Les nouveaux damnés de la terre ne sont pas les Arabes** ou les musulmans, mais les peuples colonisés par ces derniers : les Amazighs, les Kurdes, les Persans, les Coptes... (<http://amazigh24.ma>, 14/11/ 2018)

Le titre du livre de F. Fanon, *les Damnés de la terre*¹⁰ subit un défigement par l'ajout d'un adjectif à la forme syntaxique d'origine. Le nouveau syntagme, tout aussi chargé sémantiquement, s'appuie sur un discours antérieur et permet un effet de captation (Maingueneau 2012) pour désigner une nouvelle catégorie de ceux qui aspirent à « la décolonisation », « à la libération de l'Afrique » comme dirait Fanon. Le parallèle dressé entre ceux qui réclament l'identité amazighe et la condition des colonisés se justifie, aux yeux du locuteur, par le fait de considérer l'identité arabe de l'Algérie comme une forme d'oppression résultant d'une *colonisation* et d'un effacement de l'identité amazighe. Cet avis est évidemment discutable mais il constitue le fondement de l'argumentation de ce locuteur intervenant dans un blog dédié à la question amazighe. L'allusion à Fanon en tant que penseur de l'anticolonialisme

¹⁰ - Editions Maspéro, 1961.

et à son ouvrage clé et très connu dans l'histoire des peuples opprimés est en soit un marqueur dialogique qui permet l'enchâssement de deux discours. C'est aussi une énonciation aphorissante secondaire dans le sens où le fragment emprunté « se donne comme mémorable et mémorisable » (Maingueneau, *op. cit.* : 217). Cette mobilisation d'une antériorité (Krieg-Planque 2012) contribue à donner un caractère argumentatif à la parole du locuteur puisqu'il rattache son discours à un fragment connu et dont la symbolique n'est plus à discuter.

C'est dans le même sillage que l'exemple 6 évoque l'identité amazighe :

(6) Les États nationaux nord-africains qui ont séparés les Amazighs entre eux, ont tout fait pour nous présenter les uns les autres comme des ennemis naturels et héréditaires, pour opposer **les Arabes en réalité des Amazighs arabisés aux Kabyles** et autres Berbères qui parlent encore leur langue ! (https : //kabyle.com/kabyle-pas-arabe-fier-de-mes-origines, 04/02/2018)

Le passage montre une dualité entre *Amazighes* et *Arabes* qui seraient définis comme *Amazighes arabisés* c'est-à-dire victimes d'une identité imposée comme le souligne le locuteur. Ce dernier attire l'attention sur le fait que ce sont les représentations véhiculées par les pays nord-africains qui vivent cette crise identitaire qui ont creusé le fossé entre les deux identités en termes d'opposition (*opposer, ennemis, séparés*). Le rapport à l'Autre se concrétise ici à travers la définition de l'Arabe en tant que *amazighe arabisé*. L'adjectif subjectif axiologique *arabisé* porte les stigmates de toute une réflexion sur le rapport à l'identité arabe et aux conquêtes¹¹. Ce discours se base sur le poids de l'Histoire et permet ainsi au locuteur d'argumenter le refus de l'identité arabe pour l'Algérie.

Le discours porté sur l'identité collective amazighe fait état d'une longue histoire, d'un débat ardent, c'est encore une question en devenir engagée dans un processus. C'est ce que montrent les exemples qui suivent.

La nominalisation et le préconstruit au service de la définition du processus identitaire

L'identité amazighe est aussi exprimée à la façon d'un procès dont le référent n'est pas toujours clair :

(7) Faudrait-il, à chaque occasion, remettre les pendules à l'heure pour convaincre ce Zoro dans ce milieu purement exaltant de **l'Amazighité de l'Algérie** ? (Commentaire sur l'article « La panacée tamazight pour sauver l'Algérie » paru sur *algeriepatriotique.com*, 17/3/2018)

Le syntagme « nous sommes amazighes » est actualisé en discours à l'aide :

- de la nominalisation : *amazighité* : procédé qui a un effet de préconstruit dans le sens où il tient lieu d'un processus qui renvoie au préconstruit, au déjà-dit que les locuteurs laissent dans leur discours ;
- du référent social censé être connu dans la communauté algérienne : c'est un effet d'évidence décelé à travers le vocable *amazighité*, c'est un déjà-entendu qui entoure l'exercice de cette identité.

La nominalisation à partir d'un adjectif dénominal traduit l'implicite et le non-dit du discours (Krieg-Planque, 2012). Le locuteur semble évoquer une dimension connue, partagée et unanime de l'identité amazighe de l'Algérie.

Les passages qui suivent commentent le vocable *amazighité* :

¹¹ Voir les références en bibliographie concernant cette question.

(8) pas plus qu’hier, j’ai eu encore une petite conversation avec un saoudien à la sortie d’un petit séminaire, encore une fois il me pose la question : es-tu arabe ou amazighe ? alors étant rodé à leur raisonnement je lui répond : **comme la plupart des Algériens je suis amazighe** qui parle un semblant d’arabe (...) **l’amazighité** n’est pas qu’une **langue**, c’est une **terre**, un **ciel** et un **continent**, c’est une **culture**, une **vision des choses**, une **philosophie**, un **raisonnement**, une manière de **réfléchir** et **d’agir**.... (Commentaire sur l’article « La panacée tamazight pour sauver l’Algérie » paru sur *algeriepatriotique.com*, 17/3/2018)

(9) Le Président de la République, M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, a affirmé lundi à Tizi-Ouzou que (...) **« Nous sommes Amazighs et l’amazighité coule dans nos veines »**, “Il faut franchir l’obstacle psychologique et dire que nous sommes Amazighs”, souligne le Président BOUTEFLIKA (...). Le Président BOUTEFLIKA a rappelé qu’il était “le premier Président à avoir reconnu **l’amazighité** en tant que langue nationale”, affirmant que **l’amazighité “appartient à l’ensemble du peuple algérien** et nul n’est en mesure de s’approprier cette composante de notre identité”. (<http://aristote-algeria.over-blog.com/article-texte-23-le-president-bouteflika-nous-sommes-des-amazighs-67596413.html>, 19 février 2018)

L’exemple 8 montre une affirmation qui passe par une généralisation (*comme la plupart*) suivie d’un long développement concernant les composantes de l’identité amazighe (*langue, terre, ciel, continent, culture...*). Le passage 9 est attribué à une instance énonciative porteuse d’une autorité, à savoir l’ancien Président de la République A. Bouteflika décédé en 2021. Le passage construit l’ethos de cette instance *officielle*, celle qui affirme que l’identité amazighe appartient au peuple algérien. Il est aussi question d’une instance à laquelle est attribuée la reconnaissance du statut de langue nationale et officielle de tamazight en Algérie dans le texte de la Constitution algérienne. Le passage évolue de l’adjectif *amazighe* vers le nom *amazighité*, évolution du projet d’une identité vers son processus. Ce processus possède le caractère de déjà-là parce que le fait d’évoquer *l’amazighité* soulève la question aussi sensible et épineuse de cette identité en Algérie.

Considéré comme « le point de saisie de l’interdiscours » (Maldidier, 1993, en ligne), le préconstruit est signalé par l’emploi du vocable *amazighité* au détriment du syntagme verbal « nous sommes amazighes » pour inscrire les discours dans l’antériorité et dans le déjà-existant. La nominalisation est une catégorie indiquant l’indétermination : on ne nous renseigne pas sur les actants, entre autres, de cette amazighité. L’indétermination et le préconstruit font que la nominalisation est la trace d’un procès exprimé ailleurs (Krieg-Planque 2012).

L’identité amazighe ne divise pas toujours et n’est plus le fondement d’une polémique comme en témoignent les exemples développés dans le titre suivant.

« Nous sommes amazighes » : vers une identité fédératrice

L’identité amazighe n’est pas perçue, dans les exemples qui suivent, comme une identité usurpée ou une identité à imposer. Elle n’est plus ce processus d’affirmation d’une identité collective, mais elle constitue avec l’arabe l’identité fédératrice de ce pays :

(10) **nous sommes tous amazigh et la diversité linguistique** nous enrichit et ne nous divise pas. vive l’algerie unie...anti- berbéristes (...) et il a cite toute l’algerie en disant **nous sommes tous amazigh**. il a raison. nous ne sommes ni hindous ni arabes ni français ni (...) **nous sommes algeriens donc amazigh** (Commentaire sur la vidéo « Nous sommes tous des Amazigh, merci Abdul Malek sellal » sur Youtube, 20/4/2017)

(11) **Pourquoi on doit être l’un ou l’autre et pas les 2 en même temps ?** (Commentaire sur l’article « La panacée tamazight pour sauver l’Algérie » paru sur *algeriepatriotique.com*, 17/3/2018)

À travers les exemples 10 et 11, les locuteurs évoquent l'identité amazighe non comme le résultat de l'exclusion de l'identité arabe, au contraire, l'objet défendu est celui d'une Algérie plurielle, une diversité linguistique autour de laquelle sont fédérés les locuteurs. Nous repérons quelques procédés :

- Le défigement : *Nous sommes algériens donc amazighes, nous sommes tous amazighes* : les syntagmes résultent du syntagme « nous sommes amazighes » par l'ajout d'un adjectif et d'une conjonction ou d'un déterminant pour mieux exprimer l'identité de l'Algérie. L'effet d'évidence est obtenu avec le présupposé être algérien signifie être amazighe ;
- L'interrogation sur le fait de séparer l'identité arabe de l'identité amazighe et la nécessité de les réunir. Le locuteur se pose la question sur la légitimité de l'exclusion d'une identité par rapport à une autre (*pourquoi pas les deux en même temps ?*). Le marqueur dialogique de l'interrogation permet la formation d'un contre-discours qui s'oppose au discours ayant exclu une des identités mentionnées.

Un aspect « allant-de-soi » avec une valeur de généralisation est ainsi exprimé : tous les Algériens sont amazighes, l'identité est construite de ces deux composantes. Le syntagme est ici témoin de la pluralité linguistique et culturelle qui caractérise l'Algérie. En effet, l'existence de plusieurs langues, reconnues par les textes officiels, construit le paysage sociolinguistique du pays. L'identité doit être définie à partir de cette pluralité conjuguée à des considérations politiques et raciales complexes.

Conclusion

Cet article a montré une façon de construire le sens d'un syntagme en discours. L'étude avait pour objectif de suivre le fonctionnement, sur le plan énonciatif et discursif, d'un discours tenu sur une identité collective représentée à travers le syntagme « nous sommes amazighes » pris ici en termes d'entité selon le classement de Maingueneau (2014). L'analyse des passages sélectionnés dans le cadre de cette étude montre que le syntagme s'engage dans une construction de sens qui se décline en plusieurs axes. En effet, les locuteurs utilisent le syntagme pour rappeler les origines d'un combat identitaire en insistant sur la dimension polémique qui accompagne le discours évoquant l'identité amazighe en Algérie. Cette même identité est également l'objet d'un processus, l'amazighité est un fait déjà-là, présent dans les discours. Enfin, « nous sommes amazighes » cède la place à « nous sommes algériens donc amazighes » où les deux composantes de l'identité algérienne s'absorbent dans un discours plus fédérateur que divergeant.

L'analyse de l'entité « nous sommes amazighes » permet d'isoler des procédés tels que la dénomination, la qualification, la négation, le figement et le préconstruit comme des moyens linguistiques et discursifs qui décrivent l'entrée, le sens et la portée de ce syntagme dénominateur. La captation et la subversion à travers le défigement, la convocation des discours antérieurs à travers le préconstruit ou encore la définition d'un contre-discours à travers la négation et l'interrogation concourent à rendre compte de l'actualité d'un débat toujours vif concernant le tamazight. Le syntagme étudié est le noyau à travers lequel se posent les jalons d'un discours sur l'identité en Algérie.

Bibliographie

- ABBES-KARA Atika-Yasmine, 2004, « L'alternance codique comme stratégie discursive dans la réalité algérienne », dans Henri Boyer (dir.), *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, L'Harmattan, Paris, p. 31-38.
- ASSELLAH-RAHAL Safia, 2004, *Plurilinguisme et migration*, L'Harmattan, Paris.

- AREZKI Abdenour, 2008, « L'identité linguistique : une construction sociale et/ ou un processus de construction socio-discursive », *Synergies Algérie*, n° 2, GERFLINT, France, p. 191-198
- BARTH Fredrik, (ed.), 1998 [1969], *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*, Waveland Press, Long Grove.
- BONNET Valérie, GABORIAUX, Chloé, PLASSART Marie, (Sous la Dir. de), 2019, « Restons groupés ! La construction discursive des relations sociales », *Mots. Les langages du politique*, n°3, (n° 121), ENS Editions, Université de Lyon.
- BOUDET Catherine, 2005, « La construction politique d'une identité franco-mauricienne (1810-1968) : le discours identitaire comme gestion de la contradiction », *Revue internationale des sciences de l'homme*, III, n°3-4, C.R.A.S.C, Oran-Algérie, p. 23-44.
- CHACHOU Ibtissem, 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie. Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. L'Harmattan, Paris.
- CAMPS Gabriel, 1983, « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°35, Aix-en-Provence, p. 7-24, <<https://doi.org/10.3406/remmm.1983.1979>>, consulté le 12 janvier 2023.
- CANUT Cécile, 2006, « Construction des discours identitaires au Mali », *Kabaro, Cahiers d'études africaines*, n°184, L'Harmattan, Paris <<http://journals.openedition.org/etudesafricaines/15427>>, consulté le 11 décembre 2018.
- CHARAUDEAU Patrick, 2009a, *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris, <<http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>>, consulté le 11 décembre 2018.
- CHARAUDEAU Patrick, 2009b « Identité linguistique, identité culturelle : une relation paradoxale », <<https://www.patrick-charaudeau.com/Identite-linguistique-identite.html>>, consulté le 11 décembre 2018.
- CHARAUDEAU Patrick, 2001, « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Études de linguistique appliquée*, Klincksieck, Paris, n° 123-124, p. 341-348, <<https://www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm>>, consulté le 12 janvier 2023.
- CHERIGUEN Foudil, 2008, *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, OPU, Alger.
- CHERIGUEN Foudil, 1998, « Nommer pour exister : de l'ethnonyme comme enjeu politique », *Mots. Les langages du politique*, n°57, ENS Editions, Université de Lyon, p. 29-37.
- FIALA Pierre, EBEL Marianne 1983, *Langages xénophobes et consensus national en Suisse/ (1960-1980) : discours institutionnels et langage quotidien ; La médiatisation des conflits*, Lausanne : CEDIPS, Université de Neuchâtel.
- HAROCHE Claudine, HENRY Paul, PECHEUX Michel, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages, (Épistémologie de la linguistique)*, n°24, Paris, Larousse, p. 93-106, <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1976_num_10_41_2304>, consulté le 1^{er} décembre 2018.
- KOHLER Florent, 2004, « Le discours ethnique entre mythe et politique : l'exemple des Pataxo du Mont Pascal (extrême Sud de Bahia) », *Revista da ANPOLL*, n°15-16, USP, São Paulo p. 147-176, <DOI: 10.18309/anp.v1i17.596>, consulté le 12 janvier 2023.
- KOREN Roselyne, 2016, « La nomination et ses enjeux socio-politiques », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°17, mis en ligne le 15 octobre 2016, Groupe ADARR, URL : <<http://journals.openedition.org/aad/2295>>, consulté le 30 septembre 2022.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2009, *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, PU de Franche-Comté, Besançon.

- KRIEG-PLANQUE Alice, 2002, « L'adjectif "ethnique" entre langue et discours. Ambiguïté relationnelle et sous-détermination énonciative des adjectifs dénominaux », *Revue de sémantique et pragmatique*, n°11, PU d'Orléans, p. 103-121.
- LECOLLE Michelle, 2016, « Noms collectifs humains : nomination et prédication », *Argumentation et Analyse du Discours, La nomination et ses enjeux socio-politiques*, n°17, Groupe ADARR, <<https://journals.openedition.org/aad/2208>>, consulté le 30 septembre 2022.
- LECOLLE Michelle, 2013, « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu / groupe », *Interrogations, Identité fictive et fictionnalisation de l'identité*, n°16, Paris, URL : <<http://www.revue-interrogations.org/NOMS-COLLECTIFS-HUMAINS-UN-POINT>>, consulté le 13 janvier 2023.
- LONGHI Julien, 2008, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, L'Harmattan, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique, 2014, *Discours et analyse du discours. Une introduction*, Armand Colin, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique, 2012, *Analyser les textes de communication*, nouvelle édition revue et argumentée, Armand Colin, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique, COSSUTTA Frédéric, 1995, « L'analyse des discours constituants », *Langages*, n°117, Larousse, Paris, p. 112-125, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_num_29_117_1709, consulté le 13 janvier 2023.
- MALDIDIER Denise, 1993, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen, Configurations discursives*, n°8, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, URL : <<https://doi.org/10.4000/semen.4351>>, consulté le 10 décembre 2018.
- MARCELLESI Jean-Baptiste, 1976, « Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924-1925) », *Langages (Typologie du discours politique)*, n°41, Larousse, Paris, p. 79-124, URL : <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1976_num_10_41_2304>, consulté le 20 décembre 2018.
- MARTIN DENIS-CONSTANT, 1992, « Introduction : Le choix d'identité », *Revue française de science politique*, Volume 42, n°4, Presses de Sciences Po, p. 582-593, URL : <https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1992_num_42_4_404326>, consulté le 13 janvier 2023.
- MODÉLAN Yves, 2003, *Les Maures et l'Afrique romaine (IVe-VIIe siècle)*. Nouvelle édition [en ligne]. Rome : Publications de l'École française de Rome, URL : <<http://books.openedition.org/efr/1395>>, Consulté le 07 octobre 2022.
- MOIRAND Sophie, 2007, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, Paris.
- MORSLY Dalila, 1995, « L'alternance des codes dans la conversation des locuteurs algériens », dans Daniel, Véronique et Robert, Vion (éds), *Des savoirs communicationnels*, Actes du colloque international : L'analyse des interactions, PUP, Aix-en-Provence, p. 19-29.
- NÉE Emilie, VENIARD Marie, 2012, « Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? », *Langage et société*, n°140, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 15-28.
- OULEBSIR-OUKIL Kamila, 2018, « L'Algérie arabe/l'Algérie amazighe : construction discursive d'une identité », *Socles*, Volume 5, n° 11, ENS-Alger, p. 436-456, URL : <<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/65190>>, consulté le 12 janvier 2023.

- REBOUL-TOURE Sandrine, 2007, « “Dénomination” en discours : un terrain métalinguistique », dans Georgeta, Cislaru, Olivia, Guérin, Katia, Morim, Émilie, Née, Thierry, Pagnier et Marie, Veniard, *L’acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, (éditions), Presses Sorbonne nouvelle, Paris, p. 195-201.
- SENAC Philippe, CRESSIER Patrice, 2012, *Histoire du Maghreb médiéval : VII^e-XI^e siècle*, Armand Colin, Paris.
- SIBLOT Paul, 2009, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n° 36, Praxiling, Montpellier, URL: <<http://praxematique.revues.org/368>>, consulté le 10 décembre 2018.
- SIBLOT Paul, 1993, « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive : La casbah des textes français », dans Christian, Plantin (éd.) *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, Éditions Kimé, Paris, p. 342-354.
- TALEB IBRAHIMI Khaoula, 2004, « L’Algérie : coexistence et concurrence des langues », *L’Année du Maghreb*, n° 1, Aix-en-Provence, p. 207-218, URL: <<http://anneemaghreb.revues.org/305>>, consulté le 7 avril 2022.
- VALÉRIAN Dominique 2011, (dir.), *Islamisation et arabisation de l’Occident musulman médiéval VII^e -XII^e siècle*, Nouvelle édition [en ligne], Éditions de la Sorbonne, Paris, URL : <<http://books.openedition.org/psorbonne/2498>>, consulté le 07 octobre 2022.

GLOTTOPOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis (University of Oxford), Salih Akin (Université de Rouen Normandie), Sophie Babault (Université de Lille), Aude Bretegnier (Université du Mans), Véronique Castellotti (Université de Tours), Régine Delamotte-Legrand (Université de Rouen Normandie), Alexandre Duchêne (Université de Fribourg), Valentin Feussi (Université d'Angers), Robert Fournier (Carleton University, Ottawa), Stéphanie Galligani (Université Grenoble Alpes), Mederic Gasquet-Cyrus (Université Aix-Marseille), Emmanuelle Huver (Université de Tours), Abou Bakri Kebe (Université Gaston Berger, Saint Louis, Sénégal), Normand Labrie (Université de Toronto), Foued Laroussi (Normandie Université), Benoit Leblanc (Université du Québec à Trois-Rivières), Mylène Lebon-Eyquem (Université de la Réunion), Fabienne Leconte (Université de Rouen Normandie), Gudrun Ledegen (Université de Rennes), Danièle Moore (Simon Fraser University, Vancouver), Clara Mortamet (Université de Saint-Etienne), Alioune Ndao (Université Cheik Anta Diop, Dakar), Isabelle Pierozak (Université de Tours), Cécile Van den Avenne (EHESS).

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Directrice de publication : Fabienne Leconte.

Comité scientifique : Michelle Auzanneau (Université de Paris), Margaret Bento (Université de Paris), Jacqueline Billiez (Université Grenoble Alpes), Philippe Blanchet (Université de Rennes), Jean-Michel Eloy (Université d'Amiens), Françoise Gadet (Université Paris Nanterre), Monica Heller (Université de Moncton), Caroline Juillard (Université de Paris), Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège), Marinette Matthey (Université Grenoble Alpes), Marie-Louise Moreau (Université de Mons-Hainault), Robert Nicolai (Université Côte d'Azur), Didier de Robillard (Université de Tours), Valérie Spaëth (Université Sorbonne Nouvelle), Claude Truchot (Université de Strasbourg), Daniel Véronique (Aix-Marseille Université).

Comité de lecture pour ce numéro : Frédéric Anciaux, Sophie Babault, Cécile Bullock, Christine Connelly, Alexandre Duchêne, Diane Farmer, Véronique Fillol, Claudine Garcia-Debanc, Mederic Gasquet-Cyrus, Cécile Goï, Mélanie Hamm, Christian Lagarde, Patricia Lamarre, Gudrun Ledegen, Marie-Paul Lory, Latisha Mary, Marinette Matthey, Catherine Maynard, Zahir Meksem, Laurence Meurant, Véronique Miguel Addisu, Claudine Moïse, Muriel Molinié, Catherine Muller, Nicole Nolette, Cyril Trimaille, Meike Wernike, Adam Wilson.

<https://journals.openedition.org/glottopol/>

ISSN : 1769-7425